

En marge ou au coeur du problème ? Les jeunes étrangers

Young Immigrants and the Labour Market

Los jóvenes extranjeros, ¿Margen o centro del problema?

Gérard de Rham and Rosita Fibbi

Number 8 (48), Fall 1982

Le chômage et les jeunes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034802ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034802ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

de Rham, G. & Fibbi, R. (1982). En marge ou au coeur du problème ? Les jeunes étrangers. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (8), 109–114.
<https://doi.org/10.7202/1034802ar>

Article abstract

Immigrant youth shares with the rest of youth in Switzerland the problem of access to job training programmes and the labour market. The differences between the two groups however is that, because of their social origins and educational problems of immigrant youth, they tend to be channelled towards trade occupations.

Furthermore they are forced both by the host country as well as their own environments to define themselves in ethnic terms. The identity of these young people thus becomes a source of conflict concerning their sense of belonging and loyalties.

The identity problem of the "second generation" has become an issue of public concern precisely at the time when this group is massively entering the job market but Swiss authorities tend to see the problem largely in terms of the psychological difficulties of adolescence. This perception of the problem conceals the social and cultural significance of this key moment. The various strategies that young immigrants actually adopt in relationship to the job market should be seen as an indication of the difficult process of negotiation between conflicting pressures and as an attempt on their part to progressively assert their identity. These strategies contain a large part of the answer to the central question at hand: will the integration of the second generation take place with or without major conflict?

En marge ou au coeur du problème ? Les jeunes étrangers

G. de Rham, R. Fibbi

Les jeunes étrangers, la « deuxième génération », c'est bien connu, cela fait problème. On s'en inquiète, on organise sur eux des colloques, on publie des rapports. C'est le problème de la deuxième génération, un aspect du problème de l'immigration.

Les jeunes étrangers, c'est bien connu, ont aussi des problèmes. Problèmes scolaires, familiaux, professionnels. Plus que les nationaux. C'est un groupe à problèmes.

Et si ces problèmes étaient, plus ou moins, ceux de tout le monde, ceux de tous les jeunes, ceux de tous ceux qui doivent « prendre leur place » dans la vie sociale ? Si le problème particulier de cette catégorie, si les problèmes spécifiques de ces personnes étaient l'expression particulière d'un ensemble de problèmes généraux ?

Suivant l'idée que la marge peut révéler la norme, que la périphérie peut être plus centrale que le centre, nous nous attachons à décrire la situation des jeunes étrangers dans le système de formation professionnelle, en tant que jeunes travailleurs, puis à dégager les déterminants spécifiques de leur situation, provenant du milieu immigré (de la « première génération ») d'une part et du pays de résidence d'autre part, pour déboucher sur les stratégies qu'utilisent les jeunes étrangers pour s'insérer dans la société suisse, et sur la possibilité éventuelle qu'ils se constituent en acteur social collectif.

Jeunes étrangers et formation professionnelle suisse

La Suisse compte environ 500 000 jeunes de 15 à 19 ans, dont près de 67 000 sont de nationalité étrangère ; ces jeunes sont en majorité des enfants de travailleurs immigrés des pays du Sud de l'Europe, en particulier 34 500 jeunes Italiens et 6000 jeunes Espagnols (nous ne traitons pas ici des jeunes originaires d'autres pays, au premier rang desquels plus de 7000 jeunes Allemands, dont la situation sociale est très différente).

Les jeunes étrangers accèdent moins souvent que leurs contemporains suisses à une formation dépassant la scolarité obligatoire (formation secondaire-supérieure ou supérieure non-universitaire) : le nombre des élèves et apprentis de ces niveaux s'élève à 64 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 19 ans pour les Suisses, contre 41 % seulement pour les Italiens et 39 % pour les Espagnols¹. Les apprentis et élèves d'écoles professionnelles, compris dans ces effectifs, représentent 48 % du total pour les Suisses, 35 % pour les Italiens et 30 % pour les Espagnols².

La proportion de jeunes étrangers accédant à une formation professionnelle ou technique supérieure est nettement inférieure à celle des jeunes Suisses, alors que le nombre des jeunes étrangers résidant en Suisse et suivant des études supérieures est pratiquement nul. La formation professionnelle supérieure représente

ainsi un plafond dans l'ascension sociale des enfants d'immigrés.

Élèves et apprentis en formation post-obligatoire. en % du nombre des jeunes de 15 à 19 ans :

	Suisses	Étrangers	Italiens	Espagnols
• niveau secondaire	59 %	45 %	40 %	37 %
• niveau supérieur (sauf Université)	5 %	4 %	1 %	2 %
• total	64 %	49 %	41 %	39 %
— dont en formation professionnelle :				
• niveau second.	44 %	31 %	34 %	28 %
• niveau supér.	4 %	4 %	1 %	2 %
total form. prof.	48 %	35 %	35 %	30 %

Globalement, on constate donc que les possibilités d'accès à une formation post-obligatoire, et notamment à une formation professionnelle, sont plus limitées pour les jeunes étrangers que pour les jeunes Suisses. Une des raisons principales est sans doute constituée par les différences de réussite scolaire dues à la sélection socio-culturelle (inégalités devant l'école). Mais le système suisse de formation ajoute à ce facteur les effets de la sélection et des discriminations existant sur le marché du travail ; la formation professionnelle s'effectue en effet, dans la plupart des cas, par apprentissage en entreprise avec un (au maximum deux) jours hebdomadaires de « cours théoriques » en école professionnelle. Le contrat d'apprentissage qui lie l'apprenti (représenté par ses parents) et le « maître d'apprentissage » (le patron de l'entreprise) tient tout autant du contrat de travail à durée limitée que du contrat de formation. Les places d'élèves dans des écoles professionnelles à plein temps étant relativement rares, il faut donc être apprenti pour acquérir une formation, ce qui signifie être embauché par un patron. De plus en plus, les associations patronales sélectionnent leurs apprentis par des concours, officiellement appelés tests d'aptitude ; mais même la réussite à ce concours ne garantit pas la place d'apprentissage.

Les femmes (hors des professions dites féminines) et les immigrés (dans une certaine mesure) se heurtent

ainsi à des difficultés supplémentaires. On ne s'étonnera donc pas que pour trouver une place d'apprentissage, et surtout d'apprentissage « long » (3 ou 4 ans), il vaille mieux être homme suisse et diplômé que femme étrangère ayant subi un retard scolaire.

Il convient cependant de souligner qu'il n'y a pas en Suisse de chômage massif des jeunes comme dans d'autres pays européens — et ceci grâce à une exportation et à une « domesticisation » du chômage, puisque la perte de quelque 12 % des places de travail depuis 1973 a été effacée par le départ (« volontaire », c'est-à-dire fondé le plus souvent sur des facteurs économiques) de nombreux immigrés avec femmes et enfants, et par la renonciation à rechercher un emploi de la part de femmes mariées. Certes, les étrangers de la « deuxième génération » représentent encore, en partie du moins, un volant de main-d'oeuvre ; mais la demande, jusqu'ici, s'est maintenue pour cette main-d'oeuvre, d'une part en raison des départs de familles immigrées, et d'autre part à cause de la tendance démographique décroissante de la population suisse, bien que l'accentuation possible de la contraction de l'emploi puisse remettre en question cet état de fait.

En outre, la crise économique n'a pas provoqué de diminution de la proportion de jeunes accédant à la formation professionnelle, mais plutôt un repli vers les formations plus courtes, moins qualifiées, aux conditions de travail plus dures (par exemple, la durée du travail excède couramment, dans certaines professions, le maximum légal), où les apprentis représentent trop souvent une main-d'oeuvre à bon marché pour de petites entreprises en butte à la concurrence des grands sociétés et multinationales³. Entre 1974 et 1979, par exemple, le nombre d'apprentis boulangers-pâtisseries ou peintres en voiture a plus que doublé, tandis que chutait de moitié celui des dessinateurs en bâtiment et travaux publics et des compositeurs d'imprimerie. Ce ne sont pas, bien sûr, les aspirations professionnelles des jeunes qui évoluent aussi rapidement ! Au contraire, selon une enquête faite par des psychologues zurichois, 16 % des apprentis ont effectué des démarches pour trouver une place d'apprentissage dans un autre métier et ne se sont dirigés vers celui qu'ils apprennent que faute de mieux⁴.

C'est donc plus par rapport au travail en général et aux contraintes de la formation professionnelle que s'exprime le mécontentement des mouvements de jeunes en Suisse que par rapport à des problèmes d'em-

ploi comme le montre d'ailleurs Gérard Bérout dans ce même numéro de la *Revue*. Ces mouvements, et la place en leur sein des jeunes étrangers, sont ainsi bien différents des mouvements de jeunes en Grande-Bretagne, par exemple (Liverpool, banlieues de Londres), où les questions de chômage et de discrimination raciale sont prédominantes.

Parler d'apprentis ou parler de jeunes étrangers, cela semble parfois être la même chose, et parfois différer. Il est certain que les problèmes posés aux jeunes étrangers sont de même nature que ceux de tout jeune travailleur. Si une différence existe, elle réside dans l'obligation qui est faite au jeune étranger de se prononcer de façon explicite et urgente sur son identité nationale et culturelle, à la fois de la part de la société d'accueil et de la société d'origine.

*La deuxième génération :
une rupture ou continuité
dans le projet migratoire*

Il a souvent été reproché aux migrants une certaine myopie dans la façon d'envisager leur vie, et cette myopie a souvent été expliquée par la nécessité qui les pousse à quitter leur pays pour chercher du travail à l'étranger. Il semblerait plus correct — pour reprendre la même image — de dire que le migrant est plutôt affecté d'hypermétropie : il tend en effet à construire un projet nécessairement sur la longue période, étant donné ses conditions de départ, ancré dans sa réalité d'origine — la seule dont il est à même de comprendre la dynamique.

Ce qu'il n'arrive pas à maîtriser, c'est justement le moyen terme, étant donné sa situation sociale subalterne dans les deux contextes, de départ et d'accueil ; de plus, il est lui-même objet de la vision projectuelle des sociétés de départ et d'accueil, susceptibles de contrer son propre projet initial. L'éloignement dans le temps de la concrétisation du projet confère à celui-ci le profil d'un mythe ou d'une compensation aux yeux de l'observateur.

Ainsi, la perspective à long terme et le double enracinement du projet dans la réalité d'origine, au niveau de la localisation ainsi que des modalités de mise en oeuvre du projet, forment une large part de l'identité du migrant.

Le migrant s'engage dans une perspective de mobilité sociale, en accélérant le processus par le biais de la mobilité géographique. L'objectif visé ne se trouve pas atteint en termes de qualification — qui, au contraire, tend très nettement à baisser (comme le démontrent encore une fois les données de l'enquête JOC⁵ ; 23 % des pères espagnols des enquêtés exerçaient une activité non qualifiée en Espagne, alors que cette proportion atteint le 56 % en Suisse) — mais il l'est en partie sur le plan salarial — surtout par comparaison avec les standards du pays d'origine. Peut-on en conclure que la mobilité sociale du migrant risque d'être une illusion optique et qu'elle n'est perceptible que dans la mesure où l'on mélange les paramètres sur lesquels on voudrait la mesurer ?

Il n'en demeure pas moins que le projet initial — malgré et au-delà des nombreux échecs et accidents de parcours — que la première génération propose à ses enfants, « la deuxième », est bien un projet de mobilité poursuivi par l'individu qui se détache du groupe social et tente seul sa chance. La deuxième génération reprend ainsi le flambeau poussiéreux de la mobilité de la première et poursuit le même objectif, mais cette fois sans se tromper de paramètres, en ancrant le projet dans le pays d'accueil.

Atteindre une « bonne position sociale » pour la première génération, dans les termes et conditions socio-historiques du pays d'origine qu'elle a connus, signifie par exemple être propriétaire de sa propre maison, objectif réalisable au prix de « sacrifices », privations et épargne : la position sociale atteinte doit être démontrée et prouvée dans le seul contexte qui peut la reconnaître et la valider, celui du pays d'origine.

Avoir une bonne position sociale pour les jeunes étrangers signifie au contraire disposer le plus vite possible — maintenant donc et non seulement dans le futur — de ces biens de consommation durables — moto, auto, chaîne stéréo, dont la possession véhicule le message du statut social atteint mais en des termes adaptés à la société qui est censée le reconnaître, celle du pays d'accueil.

Rupture donc dans les modalités de réalisation du projet mais continuité dans le type de projet tissent les contradictions entre première et deuxième génération. Cet aspect de continuité, trop souvent négligé, parce que moins apparent, doit être souligné avec force si l'on veut identifier le contenu sociologique de cette

appartenance culturelle si souvent citée à propos de jeunes étrangers.

Il n'en demeure pas moins que la rupture existe dans les modalités envisagées pour accéder au statut social convoité, conséquence de cet apprentissage des rapports sociaux extra-familiaux que les jeunes étrangers ont fait dans le pays d'accueil.

Gestion de l'identité par le pays d'accueil

On a très souvent emprunté les termes à l'adolescence pour illustrer le problème social de l'identité des jeunes étrangers : rupture, crise, contestation dans l'espace familial (d'où, entre autres, l'accent que nous venons de relever sur la rupture que la deuxième génération représenterait par rapport à la première, plutôt que sur la continuité entre première et deuxième génération d'immigrés).

Dans les déchirements de l'acculturation, le pays d'accueil revendique le maternage social sur ces jeunes et est prêt, semble-t-il, à les accepter en son sein, malgré leur « vice de forme » initial, l'origine étrangère ; à condition pourtant de voir reconnue l'exclusivité du maternage et en considérant la construction de l'identité de ces jeunes comme son oeuvre unique, bâtie sur ce que la société d'accueil considère et s'efforce de présenter comme une *tabula rasa* ⁶.

Or, il faut bien se garder de considérer les comportements humains comme des reflets passifs d'un conditionnement qui viendrait de la société : les comportements expriment au contraire une pratique synthétique qui déstructure les déterminants sociaux — et celle-ci est la phase qui est actuellement focalisée — et les restructure — et c'est l'aspect du processus de constitution de l'identité qui est à présent entièrement engagé.

L'explication de la crise d'identité des jeunes étrangers est pourtant essentiellement psychologique : des deux côtés, parents et pays d'accueil, l'on craint « l'insatisfaction » de ces jeunes, la perception d'un état de relative privation, sources d'anomie éventuellement conflictuelle.

La dominance de cette approche témoigne, nous semble-t-il, d'une volonté, parfois latente, parfois explicite, de cantonner la problématique de l'identité des jeunes étrangers dans la sphère du privé, par

nature sans influence possible sur l'économique et le social, voire de la curiosité ou du folklore.

Cette attitude nous semble dangereuse parce qu'elle ne se donne pas les moyens de comprendre la situation objectivement conflictuelle des jeunes étrangers et les conditions sociales de la genèse de ces conflits.

Sans nier la dimension psychologique et interpersonnelle de l'identité, nous estimons fondamental de la mettre en relation avec sa dimension sociologique et culturelle ; l'analyse des stratégies d'insertion nous semble être une approche possible pour révéler cette imbrication.

Les stratégies d'insertion

L'enchevêtrement des réalités et des représentations procédant de différentes logiques — parents-enfants, pays d'origine — pays d'accueil, années 60 — années 80 — fondent les stratégies d'insertion professionnelle des jeunes étrangers comme les projets et leurs possibilités futures en termes de capacités, de personnalité et d'identité.

Une illustration de ce processus de « négociation » entre diverses logiques nous est fournie par ce récit de vie ante litteram qu'est le livre de Cavanna, « Les Ritals » ⁷.

Dans les années 30, quelque part en banlieue parisienne, la rue Sainte-Anne est habitée principalement par des Ritals. Lorsqu'un enfant se présente au certificat d'études, on sait qu'il va échouer, c'est normal ; il ira apprendre le métier du père, « devenir un homme », ramener un salaire, ... les études, ça rapporte rien » ; de plus, un enfant qui aurait une formation supérieure à celle de son père « finirait par le mépriser ».

Il est évident qu'une telle approche du « choix » professionnel convient aussi bien aux enfants — pour lesquels l'école n'est plus que source de frustrations et qui voient le travail d'un oeil plus prometteur — qu'aux parents — qui se font une raison de l'échec des ambitions nourries pour leurs enfants dans une situation économique qui s'annonce critique, avec le chômage à la clé.

Cavanna exprime en ces termes son entrée dans la vie professionnelle : « Je m'étais mis dans le crâne que les zétude ne conduisaient qu'à des métiers qui

rendent les hommes spécialement mous, faibles, moches, jaunâtres », ceci bien entendu en opposition avec les métiers manuels qui font que l'on devient un homme : « Je veux faire un travail d'homme. Les scribouillages c'est pour les lavettes. Et puis je veux gagner ma croûte, pour vous aider. Je disais ça parce que je savais que c'était ce qu'il fallait dire ».

Pourtant ses parents avaient manifesté beaucoup d'intérêt à ce qu'il fasse des études, surtout sa mère : « si je décrochais mon brevet et l'entrée à l'École Normale, alors peut-être, rêve-doré de maman, m'arracherais-je à la condition ouvrière pour devenir instituteur ». Néanmoins le jeune Cavanna va expérimenter, pour quelques semaines seulement, la vie d'usine : il était jeune et, se lançant dans l'explication de son choix, il affirme qu'il voyait l'avenir comme s'il allait « avoir 14 ans à perpète ». « Maman a eu de la peine. Papa aussi, ils avaient tellement rêvé leur fils devenu quelqu'un dans les écritures. Postier, ou maître d'école... Mais ils étaient quand même fiers d'avoir un petit gars feignant, et avec du cœur ».

Négociation difficile que celle du jeune Cavanna entre des perspectives qui, tout en étant bienveillantes à son égard, sont objectivement contradictoires : situation économique précaire, objectif de mobilité sociale, modèles culturels, loyauté filiale, représentation des rôles sociaux, difficulté de se représenter à 14 ans les contraintes à long terme de son insertion professionnelle.

Cette négociation se manifeste à travers une série de tâtonnements : elle se fait dans la tête du gosse et — fait inattendu — l'école, lieu privilégié de contact avec le pays d'accueil, semble plutôt jouer un rôle mineur, instrumental, dans le processus d'entrée dans la vie active.

L'aboutissement de cette négociation chez les jeunes étrangers n'est pas univoque : il peut schématiquement se moduler autour de deux axes, celui de l'assimilation ou celui de la résistance culturelle.

Catégorie statistique ou acteurs ?

Nous avons vu s'esquisser une confrontation entre parents et pays d'accueil, dont les jeunes étrangers sont objets : ces jeunes ont-ils cependant des possibilités de devenir sujets de leur propre histoire ? Brisant le discours des adultes, peuvent-ils acquérir le droit à

la parole ? Leur identité est en train de se façonner au gré des conditions de vie et de travail qui leur sont offertes ; nous ne pouvons en prévoir le résultat qui, probablement, ne se laissera pas enfermer dans le schéma bipolaire étroit de l'appartenance nationale et de l'altérité.

À ce niveau, justement, la formation professionnelle joue un rôle majeur non pas tellement sur le plan de la transmission des savoir-faire mais essentiellement sur le plan des implicites qu'elle véhicule, du milieu auquel elle introduit le jeune.

Elle forge ainsi une identité : « il est mécanicien ». Il semble intéressant de souligner qu'en italien par exemple on utilise davantage une autre expression pour indiquer la profession : « egli fa il meccanico » (il fait le mécanicien) comme si le métier exercé n'entrait pas de manière aussi déterminante dans la définition de l'identité. Diversité d'expression qui semblerait indiquer une place différente accordée au travail par les deux cultures.

De plus, la formation professionnelle joue son rôle dans la construction de l'identité dans la mesure où elle ouvre au jeune tout un monde nouveau, très différent de celui connu jusqu'alors, l'école, régi par une autre logique. La place du jeune dans la société se précise, ses marges de liberté se rétrécissent : l'école, malgré sa sélectivité, lui permettait de côtoyer un éventail de jeunes plus large que l'apprentissage où il risque davantage de se retrouver parmi des conationaux. Les diverses formations professionnelles matérialisent en effet la sélection sociale.

C'est au moment de la formation professionnelle, lorsque les chemins individuels s'écartent et se plaquent sur l'éventail de la réalité sociale, — comme le montrent de nombreux témoignages — que le jeune perçoit d'une façon nette la nécessité de s'attribuer et de se laisser reconnaître une identité propre.

S'il est généralement admis que l'identité se construit graduellement, l'un des aspects de l'identité qu'est le rapport à la culture « d'origine » se construit également de façon progressive, et l'auto-définition du jeune en termes nationaux traversera diverses phases. L'impératif d'être « comme les autres » se conjugue ainsi de façon multiple avec celui d'exister comme être singulier, la capacité d'assumer les différences dont on est porteur étant fortement mise à contribution. Nos premières observations font par exemple apparaître comme moment crucial de détermina-

tion socio-culturelle celui qui correspond d'une part à une certaine stabilisation au niveau professionnel dans le champ de la production, et d'autre part à l'acquisition d'autonomie dans la vie privée et familiale au niveau de la reproduction sociale.

La question reste posée de savoir si l'ensemble « jeunes étrangers », actuellement catégorie sociologique d'appréhension de la réalité, voudra et pourra « être autre » collectivement dans le contexte du pays d'accueil. Il est certain que les jeunes étrangers entrent dans la structure de la société d'accueil en position subalterne : leur négociation des termes de cette insertion n'est manifestement pas paritaire, le terrain sur lequel ils sont appelés à se mesurer étant limité à la place de travail, leur principale source de légitimation. Les instruments culturels que l'on peut identifier en termes de réseaux de communication sociale et civique, de contacts extra-familiaux et « extra-travail » et d'expérience activement vécue des rapports politiques et de la dynamique sociale leur font défaut.

En forçant la comparaison, nous pourrions avancer que le problème se pose de façon analogue pour les jeunes apprentis et travailleurs suisses, soumis à l'immanence de la valeur du travail dans la culture du « pays » ; les mouvements de jeunes n'expriment-ils pas le refus de la légitimité sociale fondée sur le travail ? (voir l'article de Bérout dans ce même numéro de la *Revue*).

NOTES :

¹ Le solde (soit 36 % pour les Suisses, 59 % pour les Italiens et 61 % pour les Espagnols) n'est pas interprétable directement, puisqu'il comprend des catégories très différentes :

- élèves encore en scolarité obligatoire
- jeunes travailleurs qualifiés, ayant achevé une formation professionnelle (par exemple de 1 ou 2 ans)
- jeunes travailleurs non-qualifiés
- toutes sortes de solutions d'attente, emplois précaires, etc.

² Les formations secondaires-supérieures et supérieures ne ressortissant pas à la formation professionnelle représentent ainsi 16 % de l'effectif total pour les Suisses, 6 % pour les Italiens et 9 % pour les Espagnols.

³ Cf. V. Moser, « Veränderungen in den wichtigsten Lehrverhältnissen zwischen 1974 und 1979 », *Gewerkschaftliche Rundschau*, März 1981.

L'apparition des « mouvements » traduirait en ce sens une prise de conscience que la société réserve une place subalterne aux jeunes des milieux populaires : il est probable que les jeunes étrangers, pris dans leur projet vital d'insertion, ne peuvent guère se payer le luxe de contester le niveau subalterne de cette insertion. Ils sont ainsi confrontés à la tâche nécessaire de concilier « la durée et l'instant », les projets à court et à moyen terme, le leur et ceux de leur milieu, dans un conflit d'objectifs qui pour eux est chargé en outre d'autres significations, touchant à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, à leur appartenance culturelle et aux relations structurantes de leur quotidien.

Gérard de Rham
*Institut de Science
Politique
Lausanne*

Rosita Fibbi
*Faculté de Psychologie et
des Sciences de l'Éducation
Genève
Juin 1982*

⁴ Häfeli, Frischknecht, Stoll, *Schweizer Lehrlinge zwischen Ausbildung und Produktion*. Muri, Cosmos Verlag, 1981. Le nombre total des « seconds choix » doit être bien plus élevé ; ne sont compris ici que ceux qui, ayant activement cherché un autre apprentissage, ont fini par trouver la place qu'ils occupent au moment de l'enquête : ceux qui ont dû se contenter d'un emploi sans qualification ne sont pas compris dans la population enquêtée.

⁵ J.P. Gonvers, L. Monnier, G. de Rham, A. Mottaz, *Juventud Obrera, Christiana Emigrante, Qui sont-ils, Suisses et/ou Espagnols ?* Lausanne, Institut de science politique, 1980.

⁶ Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers. *Les Jeunes Étrangers*, la deuxième génération : problèmes et solutions possibles. Berne, CFE, 1980.

⁷ Cavanra, *Les Ritals*. Paris, Belfond, 1978.